

Non à la révision de l'assurance chômage Oui à l'initiative pour une caisse maladie publique

Lors de leur 1^e assemblée extraordinaire de délégués aujourd'hui à Soleure, les délégués du PEV Suisse ont décidé le Non à la révision de l'assurance chômage. Par ailleurs, ils ont décidé de soutenir la participation du PEV à l'initiative populaire pour une caisse maladie publique. Le comité directeur a en outre demandé au comité central de renoncer au lancement d'une initiative populaire après une large procédure de consultation.

Aujourd'hui samedi les délégués du Parti Evangélique Suisse se sont réunis à Soleure. Premier point à l'ordre du jour était la révision de l'assurance chômage. Walter Donzé, conseiller national PEV (BE) et sa collègue de parti, la conseillère nationale Maja Ingold (ZH) ont croisé les fers ; Walter Donzé argumenta que lui et son ancien collègue Ruedi Aeschbacher avaient accepté la révision à cause du surendettement de l'assurance chômage, puisque la révision prévoirait des mesures tant du côté des dépenses que des revenus et aurait été jugée équilibrée. Il a continué en expliquant que déjà lors de la dernière révision il avait attiré l'attention sur le fait que les cotisations salariales seraient insuffisantes même en temps de prospérité économique, autant dire qu'en temps de crise elles sont largement insuffisantes.

Maja Ingold de son côté a refusé la révision parce qu'il était prévisible que les économies faites seront reportées sur l'assistance sociale des villes et communes. Elle s'y oppose avec véhémence ayant vécu ce mécanisme maintes fois en tant que municipale en charge de l'action sociale à la ville de Winterthur. Lors du débat nourri qui a suivi, des prises de position engagées en faveur des communes qui se voient octroyer une partie de plus en plus grande de la facture sociale se sont opposées à des interventions en faveur de l'assainissement urgent de cette assurance sociale en situation critique. Les délégués ont finalement décidé, par 51 voix contre 42, de refuser la révision de l'assurance chômage pour signaler l'urgence de trouver une meilleure solution.

Joel Blunier, secrétaire général, a ensuite présenté le projet d'initiative populaire pour une caisse maladie publique. Cette initiative prévoit l'établissement d'une caisse maladie publique d'assurance de base, avec des succursales régionales, avec des primes fixées par canton et selon les dépenses effectives. Ainsi, il n'y aurait plus de concurrence entre les différentes caisses dans le domaine de l'assurance de base. Les délégués étaient appelés à décider si le PEV devait participer au lancement de cette initiative populaire. Lors du débat il était incontesté que la chasse aux bons risques, les dépenses de publicité pour gagner de nouveaux assurés et la gestion inefficace de nombreuses caisses étaient fâcheuses. Dans ces domaines, une caisse publique pourrait effectivement permettre des économies importantes. Face à l'explosion des frais de santé, toute mesure censée freiner celle-ci et en fin de compte aussi la hausse annuelle des primes devrait être entreprise, même si l'initiative prévoit une restructuration importante de notre système de santé. Pour cette raison, les délégués ont décidé, avec 75 voix contre 17, de soutenir le lancement de l'initiative.

Enfin, Heiner Studer, président du PEV Suisse, a présenté les résultats de la procédure de consultation, menée auprès de différents organes de parti et d'organisations religieuses. En général, l'écho a été positif et un renforcement des libertés religieuses et des valeurs chrétiennes et libérales de la Suisse a été salué. La consultation a également démontré qu'une clarification de la relation entre église et Etat est souhaitée. Des divergences importantes ont néanmoins été constatées quant à la formulation concrète d'un nouvel article sur les religions, laissant présager que le lancement de cette initiative serait prématuré. Pour cette raison, le comité directeur a demandé au comité central de renoncer pour le moment au lancement de l'initiative populaire pour concrétiser un article sur les religions. En même temps, Walter Donzé, conseiller national (PEV, BE) a déposé une initiative parlementaire pour que le débat parlementaire autour de cette question soit relancé. L'initiative parlementaire demande que la Constitution et les lois soient changées de la manière à ce que des valeurs chrétiennes et libérales éprouvées soient garanties dans une société en constante mutation, que notre ordre juridique soit respecté et que la paix religieuse soit garantie.

Soleure, le 19 juin 2010/nh/sh/mh

Pour tout renseignement :

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70
François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46
Conseillère nationale Maja Ingold (ZH) : 079 339 23 22
Conseiller national Walter Donzé (BE) : 076 365 50 15
Silvia Hyka, Coordinatrice romande du PEV Suisse : 079 613 30 09
Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79
Niklaus Hari, chargé de communication du PEV Suisse : 079 202 72 27
